14383 - Le lâchage imaginaire de vent ne remet pas en cause les ablutions

question

Chaque fois que je fais des ablutions, j'éprouve une sensation inconfortable au niveau de la voie anale. Je ne pète pas, mais je sens un certain mouvement de vents dans les entrailles. Ce qui m'amène à renouveler sans cesse mes ablutions. C'est très difficile pour moi puisque ce problème se pose à moi en permanence au point que je fais les ablutions cinq fois par jour. Est-ce que le sentiment inconfortable que j'éprouve est de nature à annuler mes ablutions ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

L'on ne doit pas interrompre sa prière sans être sûr de la sortie d'une impureté. Car il ne faut pas tenir compte des soupçons mal fondés puisqu'ils émanent de Satan.

Al-Boukhari (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a consacré à la question un chapitre intitulé : ne pas renouveler ses ablutions pour des doutes mal fondés . Il a été cité dans ce chapitre un hadith rapporté d'Abbad ibn Tamim selon lequel son oncle avait soumis au Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) le cas d'un homme qui avait toujours le sentiment que du vent s'échappait de lui pendant la prière. Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) lui avait dit : que l'intéressé n'interrompe sa prière que quand il entend un son ou sent une odeur (al-woudhou, 134). Tous ces soupçons et fausses sensations n'annulent pasles ablutions.

Mais si l'on est absolument sûr de la sortie d'une impureté, les ablutions sont rompues dans ce cas. Le fidèle en bute à ces soupçons et sensations doit s'en détourner et ne tenir compte que de l'état de propreté initial. Car continuer à penser aux soupçons et sensations revient à les entretenir.

Quant au vent qui échappe du sexe féminin, il n'annule pas les ablutions. La Commission

Permanente a été interrogée à propos du vent qui se dégage du sexe féminin et elle a répondu qu’il n’interrompait pas les ablutions parce que son passage n’est pas jugé impropre comme celui du vent dégagé par voie anale.